



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mardi 12 septembre 2017 à 18h00

École Saint-Clément-Ouest

---

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Conseil d'établissement (CÉ)
  - 3.1 Bilan 2016-2017
  - 3.2 Priorités 2017-2018
4. Élections de trois nouveaux membres-parents CÉ  
(Voir document préalablement transmis par courriel – (2017\_09\_12\_CE\_Mandat\_rôles\_parents))
  - 4.1 Proposition et adoption d'une procédure d'élection
  - 4.2 Présentation des candidats
  - 4.3 Période de vote (1)
5. Point d'information de la direction d'école
6. Implication des parents à l'ESCO (Voir document remis à l'entrée de l'Assemblée)
  - 6.1 Survol des différentes façons de s'impliquer
  - 6.2 Remise du prix France Racicot 2016-2017
7. Résultat des élections au CÉ (1)
8. Élections du délégué et substitut au CRPRN
  - 8.1 Présentation des candidats
  - 8.2 Période de vote (2)

*\*\*\* Veuillez noter que les résultats de ces élections (2) seront communiqués aux parents lors de la rencontre avec les enseignants*
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mardi 12 septembre 2017 à 18h00

École Saint-Clément-Ouest

---

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Ouverture de l'assemblée

L'Assemblée générale débute à 18h00.

M. Binette, directeur de l'ESCO, introduit la présidente du CÉ 2016-2017, Mme Anik Patry, qui présidera l'Assemblée générale annuelle.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot de bienvenue de la présidente du CÉ, Mme Anik Patry. Présentation des objectifs de la rencontre, lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposée par : Mme Cloé Caron

Appuyée par : Mme Claudie Vigneault

#### 3. Conseil d'établissement (CÉ)

##### 3.1 Bilan 2016-2017

La présidente présente les membres CÉ 2016-2017 et les remercie de leur importante contribution au cours de la dernière année. Elle souligne la fin de mandat de Danièle Harrison, Sébastien Moïse et Anik Patry.

Mme Patry passe brièvement en revue le rapport annuel et les projets les plus marquants de l'année 2016-2017. Outre ses activités régulières, le CÉ s'est penché cette année sur des projets au centre des préoccupations des enseignants et des parents :

- Projet de révision des bassins avec la CSMB ;
- Projet d'agrandissement de notre école ;
- Projet d'aménagement de la grande cour ;
- Sécurité autour de l'école pendant les travaux et pour la rentrée 2017.

Le rapport annuel est disponible sur le site web de l'école dans la section CÉ. (2017\_05\_31\_Rapport\_annuel\_CE\_Saint-Clément-Ouest).

##### 3.2 Priorités 2017-2018

En plus des sujets récurrents à aborder par le CÉ chaque année, d'autres priorités ont été identifiées pour l'année 2017-2018. Ces priorités sont partagées aux parents et également disponibles dans le rapport annuel du CÉ 2016-2017 :

- Avec le nombre grandissant d'élèves, le CÉ portera une attention particulière à la réalisation des 3 objectifs du Projet éducatif 2016-2020;
  - i. Vivre l'excellence académique ;
  - ii. Vivre des projets sportifs, artistiques, culturels et scientifiques stimulants ;
  - iii. Grandir en harmonie.

- La sécurité et l'efficacité de la circulation aux abords de l'école sont également une préoccupation du CÉ. L'étroit travail avec la Ville de Mont-Royal doit continuer dans ce sens;
- Le CÉ souhaite porter une attention particulière au suivi de l'implantation de la nouvelle grille-matières approuvée en mars 2017 (augmentation des heures en anglais, uniformisation des périodes...);
- L'application du plan de lutte contre l'intimidation et la violence reste au cœur des préoccupations du CÉ.

#### **4. Élections des trois nouveaux membres-parents CÉ 2017-2018**

La présidente annonce que deux périodes d'élection doivent avoir lieu, soit une première pour l'élection des nouveaux membres CÉ et une deuxième pour l'élection d'un délégué (et substitut) au CRPRN parmi les membres CÉ confirmés.

Deux membres CÉ demeurent en poste pour une année additionnelle soient : Mme Tania Naim et M. Joseph Bourmehi. Le mandat de trois membres venant à échéance cette année (soit celui de Mme Anik Patry, Mme Danièle Harrison et M. Sébastien Moïse) trois postes de membres-parents CÉ sont donc à combler pour de mandats de deux ans.

Par souci d'efficacité, le mandat du CÉ ainsi que les rôles des différents membres-parents ont été transmis au préalable aux parents. (2017\_09\_12\_CE\_Mandat\_rôles\_parents)

Il est à noter que les rôles des membres CÉ seront attribués lors de la première rencontre officielle du CÉ. Seuls les rôles de délégué et de substitut au CRPRN sont votés par les parents lors de l'assemblée générale.

##### **4.1 Proposition et adoption d'une procédure d'élection**

Mme Anik Patry explique la procédure d'élection proposée ainsi que le déroulement. Le décompte des voix sera réalisé par Mme Zohra Khaled Joucdar et une enseignante.

##### **4.2 Présentation des candidats**

Les parents intéressés à devenir membres au conseil de l'ESCO sont invités à se présenter à l'avant et à expliquer brièvement leurs motivations à s'impliquer au conseil (maximum de 3 minutes). Les candidats doivent également préciser le rôle qu'ils sont prêts à assumer au sein de l'équipe.

##### **4.3 Période de vote (1)**

Trois parents se présentent pour les élections et sont donc élus par acclamation. Mme Danièle Harrison pour un mandat d'un an et Mme Victoria Cohene et M. Stephan Martin.

Nous en profitons donc pour procéder immédiatement à l'élection du délégué au CRPRN et de son substitut parmi les cinq membres-parents confirmés. Un seul parent se présentant dans chacun des postes, ces derniers sont donc élus par acclamation. Mme Tania Naim comme délégué et M. Joseph Boumerhi comme substitut.

#### **5. Point d'information de la direction d'école**

Le directeur, M. Sylvain Binette et son adjointe Mme Marie-Ève Lamothe partagent plusieurs informations sur l'école.

La collaboration des parents est demandée afin de s'assurer du bon déroulement de la circulation autour de l'école. Un point est fait sur l'explication du plan de sécurité pour le

nouveau débarcadère de la rue Mitchell.

Il est souligné que le site internet de l'ESCO offre une multitude d'informations importantes, dont le Guide des parents, le Code de vie et le Protocole d'intimidation 2017-2018.

Un retour sur le Code de vie de l'école et les retards le matin est fait. M. Binette encourage les parents à prendre le temps de revoir le code de vie intégré à l'agenda avec leur(s) enfant(s).

Une mention est faite sur la présence du Traiteur *LA CAF*, pour dégustation des produits, à 20h au gymnase après la rencontre avec les enseignants.

## 6. Implication des parents à l'ESCO

### 6.1 Survol des différentes façons de s'impliquer

L'ESCO encourage la participation des parents dans la vie scolaire de leur(s) enfant(s). Un document est remis aux parents. Il présente un **bref portrait des différentes opportunités d'implication** comme parents bénévoles à l'ESCO ainsi que les personnes à contacter pour recevoir de plus amples informations. Daniele Harrison, la responsable des parents bénévoles, sera accompagnée cette année par Virginie Longpré qui prendra la relève du comité des parents bénévoles en 2018-2019.

### 6.2 Remise du prix France Racicot 2016-2017

M. Sylvain Binette rend hommage à Mme Roxane Adam récipiendaire du prix France Racicot 2016-2017.

## 7. Résultat des élections au CÉ (1)

Les trois membres-parents CÉ ont été élus par acclamation comme stipulé au point 4.

## 8. Élections du délégué et substitut au CRPRN 2017-2018

Le délégué et le substitut au CRPRN 2017-2018 ont été élus par acclamation comme stipulé au point 4.

## 9. Période de questions

Une précision est donnée sur la façon de communiquer avec les membres du CÉ. Le site web de l'école est l'endroit idéal pour rejoindre la présidente du CÉ. Il est toutefois précisé que les sujets concernant les CÉ sont des sujets touchant à l'ensemble des élèves. Pour un sujet spécifique à un élève, il est recommandé de s'adresser dans un premier temps à l'enseignant de son enfant et au besoin à la direction de l'école.

Le document de présentation de l'Assemblée générale contenant une multitude d'informations sera disponible sur le site web de l'école dans la section CÉ.

## 10. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée minutée à 18h45.

*Note : Documents de référence disponibles sur site web de l'ESCO (section CÉ) :*

- *Rapport annuel CÉ 2016-2017*
- *PowerPoint Assemblée Générale 12 septembre 2017*